



NOTES GÉNÉRALES:

- L'ADAPTEUR N58-A IDENTIFIÉ SUR CE PLAN EST CONVENABLE POUR TOUTE UTILISATION SUR DES PROJETS DE CONSTRUCTION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC. L'ACCEPTABILITÉ EST ASSUJETIE AUX LIMITATIONS ÉNONCÉES CI-DESSOUS AINSI QU'AU PLAN DE FABRICATION DE L'ADAPTATEUR N58-A, DATÉ DE AOÛT 2019.
- LA CHARGE MAXIMALE SUR L'ADAPTATEUR EST DE 5 000 LBS.
- SUIVRE TOUTES LES RECOMMANDATION DU MANUFACTURIER POUR L'INSTALLATION DES ANCRAGES INCLUANT SANS S'Y LIMITER (LA MÉTHODE DE PERCEMENT, LE NETTOYAGE DU TROU, LE COUPLE À APPLIQUER AU BOULON LORS DE L'INSTALLATION, DISTANCES DE RIVES ETC..).
- LES ANCRAGES DOIVENT ÊTRE À MOINS DE 8 POUCES D'UNE FACE DE BÉTON ET/OU TOUT AUTRES PERCEMENTS.
- AVANT L'INSTALLATION, L'INSTALLATEUR DOIT VALIDER QUE LE BÉTON A UNE RÉSISTANCE EN COMPRESSION MINIMALE DE 15 MPA ET QUE CE DERNIER EST EN BONNE CONDITION.
- L'ADAPTEUR N58-A DOIT ÊTRE UNIQUEMENT UTILISÉ AVEC LE SUPPORT N56 AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION D'UNE PIÈCE DE 8" x 8".

client:



sceau:

Dessiné : Alain Dorval

Préparé : Joel Rhéaume, ing.

Vérifié : Joel Rhéaume, ing.

Date : 2019-09-26

Échelle : 1/4" = 1"

titre:

NAMI FIXATIONS inc.
ADAPTATEUR N58-A

DEVIS D'INSTALLATION
CROQUIS 2 DE 2